

Département du Var

# VILLE DE SAINT CYR SUR MER

-----  
Arrondissement de  
TOULON

-----  
Canton de  
SAINT CYR SUR MER

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2015 – 04 - 23

**Séance du 14 avril 2015**

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 28

\*\*\*\*\*

L'an deux mille quinze, le quatorze avril,

Représentés : 5

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

**OBJET :**

*Etaient présents* : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire

*Adjoints* : Mesdames GOHARD, NOUYRIGAT, SAMAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LE VAN DA.

**MISE A LA REFORME  
DE VEHICULES ET DE  
MATERIELS  
ET MODALITES  
DE VENTE DE BIENS  
REFORMES**

*Conseillers Municipaux* : Mesdames, AIELLO, CIDALE, GIACALONE, LALESART, MANFREDI-MARIN, MOTUS-JAQUIER, ORSINI, PELOT-PAPPALARDO, TROGNO, Messieurs, BERNARD, GIULIANO, GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER, ROCHE, SAOUT, SERRE, VALENTIN

*Etaient représentés* :

*Conseillers Municipaux* : Mesdames Angèle BERTOIA (procuration à Madame Marguerite TROGNO), Stéphanie LEITE (procuration à Madame Elisabeth LALESART), Isabelle VIDAL (procuration à Monsieur le Maire), Messieurs Gérard BUONCRISTIANI (procuration à Madame Christine ORSINI), Patrice CATTAUI (procuration à Monsieur Louis FERRARA).

<<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO, Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la mise à la réforme de véhicules et matériels dont l'état de vétusté ne permet plus leur utilisation :

TYPE	IMMATRICULATION	ANNEE	ETAT
FUMO - balayeuse	12 BVK 83	26.03.2007	Panne du faisceau électrique et du calculateur (non réparable)
HAKO – balayeuse	Sans	05.2005	Panne : moteur et hydraulique
PEUGEOT EXPERT - véhicule frigorifique	237 AXB 83	22.11.2004	Panne boîte et joint de culasse
RENAULT EXPRESS	6913 XD 83	24.03.1993	Moteur et train avant manquant
Tractopelle JCB 3 CX 4 x 4	335279P	1988	Plus de freins et jeu de la direction : réparation estimée entre 4 000 et 5 000 €
Tracteur IH 1055 4 x 4	4849 XX 83	03.09.1983	Moteur bloqué et plancher abîmé
Podium de 35 m <sup>2</sup>			Corrosion sur châssis
Podium de 20 m <sup>2</sup>			Corrosion sur châssis
Compresseur	4752 VJ 83	06.05.1988	Matériel n'étant plus conforme Panne : insonorisation et bouteille air
Remorque TP 1 essieu	5629 ZY 83		Matériel n'étant plus conforme
Aspirateur électrique 278 THA		03.03.2004	Appareil vétuste
Aspirateur électrique 277 THA		03.03.2004	Appareil vétuste
RENAULT CLIO 1,2	188 AGR 83	04.11.1998	86 823 km au compteur
RENAULT CLIO	9063 ZC 83	17.08.1998	164 031 km au compteur
Brosseuse Karcher KMR		07.07.2005	Problème de fonctionnement de la brosse
YAMAHA – moto 125	771 ZZ 83	24.07.2000	Manque pièces et moteur en panne
YAMAHA – moto 125	774 ZZ 83	24.07.2000	Manque pièces et moteur en panne

JOHN DEERE – tracteur	BL 976 RH 83	1999	Moteur en panne
RENAULT CLIO	297 APG 83	2000	145 987 km au compteur
HOLDER – Tracteur	9784 TF 83	1984	Moteur en panne
RENAULT – Tracteur	6008 TB 83	1983	Moteur en panne

Pour faciliter la gestion de ces biens réformés et de permettre leur recyclage par toute personne intéressée, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée Communale de faire appel à un prestataire de vente en ligne et de souscrire un contrat d'abonnement auprès de webencheres.com qui est un site internet dédié aux collectivités territoriales et aux établissements publics.

Il s'agit de recycler ce matériel, soit parce qu'il n'est plus utilisé, soit parce qu'il n'est plus adapté à l'activité professionnelle, et de le valoriser pour une nouvelle utilisation et ainsi prendre part à une action de développement durable.

Ce contrat permettra à la Commune de mettre en vente son matériel réformé selon un système d'enchères via un site internet offrant ainsi, à tout public, une visibilité ainsi qu'une accessibilité aux ventes (l'accès au site étant gratuit), générant ainsi des recettes pour la Commune.

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,

Adopte l'exposé qui précède

Décide la mise à la réforme des véhicules et matériels visés ci-dessus.

Approuve les dispositions du contrat d'abonnement.

Décide de souscrire un contrat d'abonnement à la solution auprès de webencheres.com.

Autorise le Maire à signer ledit contrat et tous documents y afférents.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

*Signature électronique*

Philippe BARTHELEMY